GRAND BESANÇON MÉTROPOLE LANCE LA CONCERTATION SUR LE RÈGLEMENT DU PLUi

Participez aux réunions publiques organisées ce printemps pour découvrir comment se dessine l'avenir de notre territoire !

Grand Besançon Métropole s’engage dans la dernière étape de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Après le diagnostic stratégique et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), la concertation concerne à présent le règlement et le plan de zonage.

# Des documents qui définiront notre cadre de vie pour les 15 prochaines années

Le règlement et le plan de zonage sont des éléments essentiels du PLUi. Ils déterminent concrètement ce qu'il sera possible de faire sur chaque parcelle du territoire : où construire, comment construire, quels espaces préserver ...

Ces documents auront un impact direct sur notre vie quotidienne : ils définissent par exemple les zones constructibles, les espaces naturels à protéger, les règles architecturales à respecter, ou encore les secteurs dédiés au développement économique.

# 8 réunions pour vous informer et vous exprimer

Pour permettre à tous les habitants de s'informer et de s'exprimer sur ces sujets importants, Grand Besançon Métropole organise huit nouvelles réunions publiques réparties sur tout le territoire :

## Avril 2025 :

* **Vendredi 18 avril,** 18h30-20h00, **Nancray**, salle des fêtes, 7 rue de Vaire
* **Mardi 22 avril**, 18h00-19h30, **Besançon,** salle Courbet, 6 rue Mégevand
* **Mercredi 23 avril,** 18h30-20h00, **Osselle-Routelle,** salle communale Routelle, 1 place de la mairie

## Mai 2025 :

* **Samedi 17 mai,** 10h30-12h00, **Devecey,** Maison Develçoise, 1 rue des artisans
* **Mardi 20 mai,** 18h30-20h00, **Byans-Sur-Doubs,** salle foyer cinéma, 7 rue de la Grotte
* **Mercredi 21 mai,** 18h00-19h30, **Besançon,** Espace René et Jules Rose, Maison de quartier Montrapon, 8 rue Stendhal
* **Samedi 24 mai,** 10h30-12h00, **Besançon,** Espace restauration, Palais des Sports, avenue Léo Lagrange
* **Mardi 27 mai,** 18h30-20h00, **en visioconférence**, lien de connexion disponible sur le site internet du PLUi, la veille de l’événement.

**Plus d’informations sur** : <https://plui.grandbesancon.fr/participez-aux-rencontres-citoyennes-du-plui/>

Ces réunions, d'une durée d'environ 1h30 heures, seront l'occasion de comprendre comment les grandes orientations du PADD se traduisent concrètement dans le règlement, d'échanger sur les points clés des futures règles et le plan de zonage (zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles), et de partager vos questionnements avec les équipes de Grand Besançon Métropole. Un temps de convivialité sera prévu à l'issue de chaque réunion.

# Des outils pour comprendre et participer

En complément de ces réunions, plusieurs outils sont mis à votre disposition pour vous permettre de suivre l’état d’avancement du PLUi, de comprendre les enjeux et de vous exprimer :

## Pour comprendre le règlement et le plan de zonage :

* Des [vidéos pédagogiques](https://youtu.be/tEMKa4fo3S4) expliquant les principes et le fonctionnement d'un règlement de PLUi
* Une plaquette d'information détaillant les différentes zones et leur signification
* Une exposition illustrant les principes du zonage (à découvrir lors des réunions publiques)
* Un [site internet](https://plui.grandbesancon.fr/decouvrez-les-comptes-rendus-des-4-cafes-plui/) dédié avec des ressources pédagogiques

## Pour découvrir les premiers éléments du règlement et vous exprimer :

* Une [cartographie consultative](https://plui.grandbesancon.fr/carte-consultative/) en ligne pour visualiser les différentes couches du zonage (disponible dès le 18 avril)
* Un [quiz interactif](https://plui.grandbesancon.fr/quiz-devinez-les-raisons-des-regles-envisagees/) pour comprendre les règles envisagées
* Des [registres de concertation](https://www.registre-dematerialise.fr/5111/) disponibles dans toutes les mairies, à l'accueil de Grand Besançon Métropole et en ligne

# Pourquoi participer ?

Participer à cette concertation, c'est l'occasion pour vous de :

* Comprendre les changements à venir sur notre territoire
* Découvrir comment notre commune et ses alentours vont évoluer
* Donner votre avis et partager vos préoccupations

Les décisions prises dans le cadre du PLUi auront un impact sur notre quotidien pendant de nombreuses années. Il est donc essentiel que chacun puisse s'informer et s'exprimer sur ces sujets qui nous concernent tous.

Nous vous invitons vivement à participer à l’une de ces réunions publiques et à utiliser les différents outils mis à votre disposition pour contribuer à cette réflexion collective sur l'avenir de notre territoire.

**Plus d'informations** : <https://plui.grandbesancon.fr/participez-aux-rencontres-citoyennes-du-plui/>